

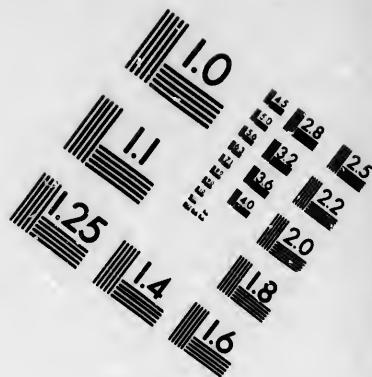
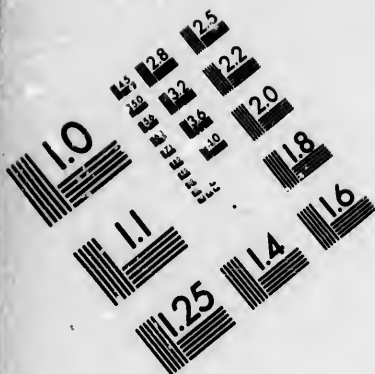
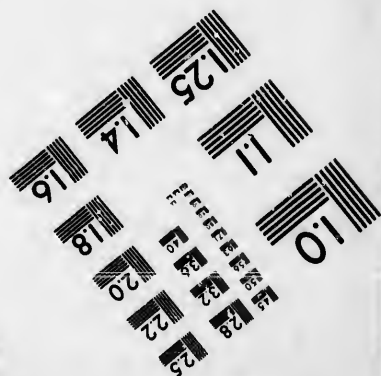
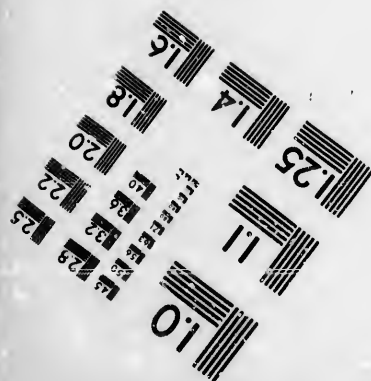
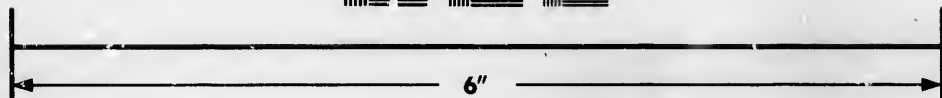
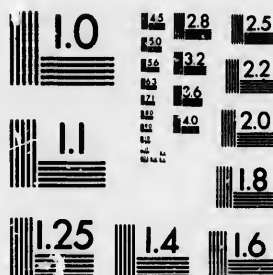


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						☒					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

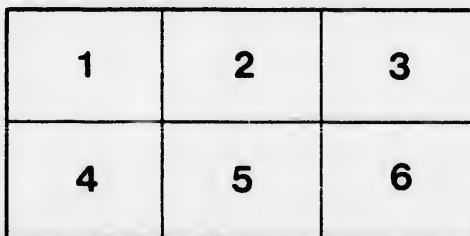
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

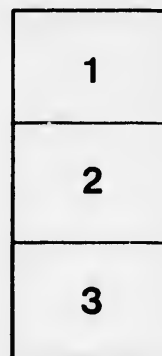
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.





CIRCULAIRE AU CLERGÉ

CONCERNANT LE TRIDUUM DE PRIÈRES, ET LES QUARANTE
HEURES, EN 1868.

MONTRÉAL, le 8 Décembre 1867.

MONSIEUR,

Vous recevrez ci-jointe la Lettre Pastorale, qui indique le *Triduum de Prières* ordonné par N. S. P. le Pape, dans son Encyclique du 17 Octobre dernier, et qui détermine les intentions auxquelles se feront les Quarante Heures en 1868.

Ce *Triduum* doit être considéré comme d'obligation, puisque le Souverain Pontife ordonne à tous les Evêques du monde de l'indiquer dans leurs Diocèses, en leur donnant la liberté d'en fixer les exercices. *Itaque volumus, ut in vestris diocesis publicæ pro vestro arbitrio preces per triduum..... indicantur.*

Il est très-convenable qu'il se fasse le plus tôt possible, quoique, aux termes de l'Encyclique, il y ait pour nous la latitude d'une année. La raison en est que notre Père est assiégé de cruelles angoisses, et encore exposé à d'imminents dangers : *Quæ (mala et damna) cum summo animi Nostri mæore conspiciamus..... Maxima in quibus..... nunc versamur pericula.* Il en faut conclure qu'il n'y a pas de temps à perdre ; et les nouveaux mouvements des Garibaldiens, depuis qu'ils ont été repoussés, sont des signes alarmants de quelques nouveaux coups de main.

Une autre raison de ne pas perdre de temps serait d'empêcher, autant que possible, les désordres du Carnaval, en consacrant ce temps de plaisir à la célébration du *Triduum*. Chacun saura trouver, dans son cœur, de puissants motifs pour détourner les fidèles des bals, soirées bruyantes et autres réunions profanes, dans un temps où le Père commun est navré de douleurs. Il est donc à désirer que le *Triduum* se fasse partout, d'ici au Carême, autant que le peuvent permettre les circonstances.

Il doit se célébrer avec pompe et solennité, afin qu'il s'y fasse plus de prières, de confessions et de communions, et que l'on réponde ainsi plus efficacement à l'attente du Saint-Père, qui ne compte que sur le secours du Ciel, par les prières de

l'Eglise : *In tantis igitur Nostris et Ecclesiae calamitatibus et angustis, cum non sit alius, qui pugnet pro Nobis, nisi Dominus Deus noster, Vos etiam atque etiam vehementer obtestamur, Venerabiles Fratres, ut..... velit serventissimas vestras cum Nostris conjungere preces, et una cum universo vestro Clero, Populoque fidei, etc.* D'ailleurs, ces fêtes religieuses remplaceront, pour notre peuple encore si dévot, les folles joies du Carnaval.

Les exercices de ce *Triduum* doivent avoir leur spécialité ; et tout y doit tendre à inspirer au peuple la nécessité de s'attacher plus fortement que jamais à la Papauté, en imitant la prudence du serpent qui, dans les dangers, met sa tête en sûreté, parce qu'il y trouve sa vie. Il est donc à désirer que, dans les instructions, l'on développe ce principe de vie, pour tout le corps de l'Eglise ; et pour qu'il y ait plus d'ensemble, je joins à la présente un petit tableau des sujets qui pourraient être traités dans ce cours d'instructions spéciales.

Le *Triduum* aura pour fruits, il faut l'espérer, de procurer au Saint-Père des secours suffisants, pour qu'il puisse maintenir l'indépendance du Saint-Siège, en conservant son Domaine temporel. Pour cela, des secours d'hommes et d'argent lui seraient très-nécessaires. Si le mouvement qui se fait parmi les Laïques réussit, nous pourrons, nous aussi, offrir au Saint-Père le secours de nos prières, de notre argent et de nos concitoyens ; car il semble qu'aujourd'hui la divine Providence répand son souffle dans le cœur des peuples catholiques, pour la défense de la Papauté, puisque, parmi les Princes de la terre, il n'y a plus de Charlemagne, de St. Henri, de Robert Guiscard, qui mettent ainsi leur épée au service du Saint-Siège. Je crois donc qu'il est très-important de favoriser ce mouvement laïque, mais avec une souveraine prudence, surtout en ayant l'air de le suivre plutôt que de le conduire.

Comme vous avez pu le remarquer dans la Lettre Pastorale, les Quarante Heures se feront, l'an prochain, aux mêmes intentions que le *Triduum* ; et elles n'en seront, pour ainsi dire, que la continuation. A cette fin, nous les ferons, dans le S. Cœur de Jésus, refuge assuré dans toutes les calamités de la vie. Ce sera pour nous une heureuse occasion de travailler, avec un nouveau zèle, à répandre, dans toutes les parties de ce Diocèse, cette salutaire dévotion.

Invitons souvent, en chaire, au confessionnal et ailleurs, les fidèles à se consacrer à ce Cœur si aimable. Engageons-les à lire quelques-uns de ces livres qui ont été faits tout exprès pour rendre cette dévotion populaire. Faisons, par exemple, circuler dans les familles, le *Messenger du S. Cœur*. Etablissons des *Gardes d'honneur* pour que ce divin Cœur soit adoré à toutes les heures du jour et de la nuit. Pensons souvent que ce Cœur adorable qui a tant aimé les hommes, n'a été payé

que de noires ingratitude; et que s'il y a tant de pécheurs, c'est que l'on ne prie pas assez le Sacré Cœur. Embrasons-nous nous-mêmes du feu du divin amour qui sort de cette fournaise ardente, afin de pouvoir l'allumer dans tous les cœurs. Car il en a fait la promesse, tous les prédicateurs qui travailleront à faire connaître, aimer et servir ce Roi des Cœurs, en seront puissamment assistés. Enfin, que toute l'année 1868 soit consacrée au divin Cœur de Jésus, par le *très-saint et immaculé Cœur de Marie*.

Je répare ici une erreur qui s'est glissée dans le Règlement des Quarante Heures. L'*Ordo* Romain veut que le second jour, l'on fasse mémoire, non du Saint Sacrement, mais de la messe votive prescrite pour ce jour-là, quand on est empêché de la dire par la Rubrique.

Quand on pourra célébrer la messe du Sacré Cœur le second jour, on ne devra pas faire mémoire du St. Sacrement.

A dater du jour où on recevra la présente, on cessera de dire la collecte *Ad petendam pluviam* ou celle *Ad postulandam serenitatem*, mais on continuera à dire celle *Pro Papa*.

Pendant toute l'année 1868, tous les Prêtres approuvés pour le Diocèse pourront, dans les temps de concours, 1^o prêcher, confesser et absoudre, en tous lieux, des cas réservés au Pape et à l'Evêque; 2^o rendre le droit *ad poteendum debitum conjugale*.

Je donne aux Vicaires le pouvoir d'administrer les malades dans toutes les paroisses où on les demandera pendant l'absence des curés. Ceux qui ont été nommés, l'an dernier, pour faire les Quatre-Temps dans les Couvents, voudront bien continuer l'an prochain avec les mêmes pouvoirs.

Je vous prie de vouloir bien envoyer au plus tôt à l'Evêché les fonds de la Propagation de la Foi que vous auriez en mains, afin de pouvoir régler les comptes de l'année et subvenir aux plus pressants besoins des Missionnaires et de leurs missions.

Je forme, en terminant, des vœux ardents pour que l'année que nous allons prendre soit riche en grâces et comblée de bénédictions, afin que les jours qui la doivent composer soient pleins: *Dies pleni invenientur in eis*. Que le Seigneur vous dirige dans toutes vos entreprises, pour qu'elles soient heureuses et tournent à la plus grande gloire de sa divine Majesté! Prions les uns pour les autres, afin que nous étant sanctifiés, en travaillant à la même portion de la vigne du Seigneur, nous ayons tous le bonheur de nous réunir dans la bienheureuse éternité.

Le suis, monsieur, bien affectueusement, dans les SS. Cœurs de Jésus et de Marie, votre très-humble et obéissant serviteur,

† IG. ÉV. DE MONTRÉAL.

**Plan d'Instructions, pendant le TRIDUUM de prières, ordonné par
N. S. P. le Pape, le 17 Octobre 1867.**

DÉVOUEMENT CATHOLIQUE ENVERS LE PAPE.

Tel pourrait être le fond des instructions à faire, pendant ces trois jours de prières publiques, en développant ce sujet.

PREMIÈRE INSTRUCTION.

Modèles de dévouement catholiques à la cause pontificale.

1^o L'histoire nous présente les Machabées, les Martyrs et les Croisés comme les plus grands modèles du dévouement religieux.

2^o La cause Pontificale a renouvelé dans les temps modernes les vertus de ces grands modèles.

SECONDE INSTRUCTION.

Motifs du dévouement catholique à la cause pontificale.

1^o Motifs tirés du pouvoir spirituel et de tous les bienfaits qui en découlent pour le salut du monde.

2^o Motifs tirés du pouvoir temporel et des bienfaits qui en découlent pour l'indépendance de l'Eglise et les progrès de la civilisation.

TROISIÈME INSTRUCTION.

Caractère du dévouement catholique à la cause pontificale.
C'est le *Regnum cælorum vim patitur et violenti rapiunt illud*.

1^o Une noble cause excite le dévouement jusqu'à l'héroïsme du devoir ; tous les devoirs ont leurs héros.

2^o Quelle plus noble cause que celle de notre Père, de notre Roi, de notre Pontife ?

3^o Dévouement des zélés pontificaux, de leurs parents, de leurs amis et de tous ceux qui, par leurs aumônes, leurs prières et leurs vertus, coopèrent au sacrifice.

QUATRIÈME INSTRUCTION.

Conditions du dévouement catholique à la cause pontificale.

1^o Condition : vivre saintement, pour obtenir à l'Eglise la bénédiction du succès temporel.

2^o Condition : accepter avec patience, et sans se scandaliser, les revers temporels de l'Eglise ; ils servent à sanctifier les âmes, et à prouver que Dieu seul soutient l'Eglise.

N. B.—Chacun pourra, comme de raison, ou traiter d'autres sujets, ou développer celui-ci d'une autre manière.

